



# COMMUNIQUÉ

## + Télétravail....

Une **MODE** ou une **LAME DE FOND** ?

**Le bilan social de la DGAFP est sorti** ; On remet sa lecture à plus tard. **C'est un tort.**

Ce document propose, sur le thème du télétravail, plusieurs pistes de réflexion :

- Il rappelle que le télétravail a permis d'adapter la gestion des ressources humaines à la crise sanitaire ;
- Le bilan souligne qu'il faut accompagner les ministères dans de nouvelles formes de travail basées sur la présence d'un mixte « présentiel/distanciel » à construire et à organiser tout en faisant évoluer la posture managériale ;
- L'importance de la prise en compte des technologies de l'information et de l'organisation spécifique liées au télétravail ;
- Le bilan rappelle enfin, dans ses données chiffrées, que le télétravail s'est développé progressivement bien avant la crise sanitaire.

## + Contexte ministériel

**Force Ouvrière** dénonce « l'absurde » de certaines pratiques managériales méconnaissant les constats ci-dessus évoqués ;

**Force Ouvrière** dénonce l'attitude paradoxale de l'administration qui met notamment en avant l'évolution qu'apporte l'organisation centrale du ministère dans la mise en œuvre des « stratégies RH, financière, domaniale, de soutien » et se montre si frileuse quand on parle de mise en place du télétravail ;

**Force Ouvrière** dénonce ce discours à géométrie variable de notre administration ;

**Force Ouvrière** soutient la mise en place d'un cadre normatif rénové sur le télétravail pour garantir, sur la durée, une effectivité pérenne du télétravail pour les agents.

**Force Ouvrière** rappelle, en particulier, la défense des droits suivants :

- Le volontariat et à la réversibilité du télétravail ;
- La traçabilité des demandes ;
- La formation des agents et de leur manager ;
- La protection des agents et en particulier des personnes handicapées.

## + CONCLUSION

**Force Ouvrière** souligne que les discussions ouvertes récemment par les services ministériels sur le télétravail demeure l'un des chantiers majeurs ouverts pour le personnel civil du ministère des armées.



PARIS, le 20 Novembre 2020

